



FORMATION INITIALE

Epreuves écrites du test d'orientation – Cursus DE

1) Commentaire de texte

Durée : 3h

Le devoir rendu ne doit pas dépasser les 4 pages.

Dans une réflexion organisée et problématisée, vous commenterez le texte suivant en mettant en regard son contenu avec l'organisation et le déroulement de la pédagogie musicale actuelle.

[...] Quant à la formation des musiciens, elle se faisait autrefois de la manière suivante : le musicien formait des apprentis suivant sa spécialité ; c'est-à-dire que la relation de maître à apprenti, qui était habituelle chez les artisans depuis des siècles, prévalait aussi en musique. On allait chez tel maître pour apprendre auprès de lui « le métier », pour faire le genre de musique qui était le sien. Il s'agissait tout d'abord de technique musicale : composition et instrument ; mais s'y ajoutait aussi la rhétorique pour pouvoir rendre la musique éloquente. [...] Le maître enseignait donc son art à l'apprenti, et tous les aspects de son art. Il ne lui apprenait pas seulement à jouer d'un instrument ou à chanter, mais aussi à rendre la musique. Dans cette relation naturelle [...] l'évolution stylistique s'opérait progressivement d'une génération à l'autre, si bien qu'il n'y avait pas à proprement parler de remise en cause des connaissances, mais plutôt une croissance et une transformation organiques.

Cette évolution a été marquée par des ruptures [...] qui ont remis en question et transformé la relation de maître à apprenti. L'une de ces ruptures est la Révolution française. Parmi les modifications importantes qu'elle a provoquées, on remarque que la formation musicale générale mais aussi la vie musicale ont assumé une fonction fondamentalement nouvelle. La relation maître-apprenti fut alors remplacée par un système, une institution : le Conservatoire. On pourrait qualifier le système de ce Conservatoire d'éducation musicale politique. La Révolution française avait presque tous les musiciens de son côté, et on se rendait compte que grâce à l'art, et grâce en particulier à la musique [...] on pouvait influencer les hommes. [...] Dans la méthode française, élaborée jusque dans les moindres détails pour aboutir à une uniformisation du style musical, il s'agissait d'intégrer la musique au projet politique global. Le principe théorique était le suivant : la musique doit être suffisamment simple pour pouvoir être comprise de tous (le mot « comprendre » n'étant à proprement parler plus justifié) ; elle doit toucher, soulever, endormir tout en chacun, qu'il soit cultivé ou non ; elle doit être une « langue » que chacun comprenne sans devoir l'apprendre.

Ces exigences n'étaient nécessaires et possibles que parce que la musique de l'époque précédente s'adressait avant tout à ceux qui avaient reçu une « formation », donc aux hommes qui avaient appris la langue musicale. [...] Lorsqu'on renonça à la formation musicale traditionnelle, la communauté élitaire des musiciens et auditeurs avertis cessa d'exister. Si la musique doit s'adresser à tout le monde, c'est-à-dire si l'auditeur n'a absolument plus besoin de rien comprendre à la musique, il faut alors bannir de la musique tout discours - qui exige d'être compris ; les compositeurs doivent écrire une musique qui s'adresse de la manière la plus simple et la plus immédiate directement à la sensibilité [...]

Dans ces conditions, Cherubini [...] fit écrire par les plus grands noms de l'époque des ouvrages d'enseignement qui devaient réaliser dans le nouvel idéal d'égalité : c'est dans cette optique que Baillot écrit son art du violon et Kreutzer ses Etudes. Les professeurs de musique les plus importants en France durent consigner les nouvelles idées sur la musique dans un système rigide. Techniquement, il s'agissait de remplacer la rhétorique par la peinture. C'est ainsi que se développèrent le sostenuto, la grande ligne, le legato moderne. Evidemment, la grande ligne mélodique existait déjà auparavant, mais elle était, de manière toujours audible, constituée d'un assemblage de petites cellules. Cette révolution dans l'éducation musicale fut menée de façon si radicale qu'en l'espace de quelques dizaines d'années, partout en Europe, les musiciens furent formés selon le système du Conservatoire.

Annales du test d'orientation 2017
Réservé aux étudiants en cursus DNSPM au Pôle Sup'93
Cursus DE

Nikolaus HARNONCOURT

Le discours musical (Chapitre 2 : « Intelligence de la musique et formation Musicale »)

2) Analyse d'interprétation

Durée : 1h environ

Le devoir rendu ne doit pas dépasser les 2 pages.

Consigne :

- Cette épreuve consiste à faire un court commentaire (une dizaine de lignes environ) sur trois extraits audiovisuels de quelques minutes, chacun.
- Chaque extrait sera diffusé trois fois, avec un temps de pause d'une minute environ entre chaque diffusion et de cinq minutes environ après les trois diffusions du même extrait.
- Vous devez faire une courte analyse de la qualité de chaque prestation, tant sur le plan artistique que stylistique et technique.
- L'objectif n'est pas de faire une analyse formelle des pièces ou d'en deviner les interprètes et les œuvres, mais d'exprimer un point de vue sur ce que vous observez :
 - en exprimant votre analyse de la situation, du jeu des interprètes ou du style musical de chaque pièce ;
 - en relevant les enjeux, les qualités et/ou éventuelles faiblesses de l'interprétation ;
 - en essayant de rassembler les points névralgiques de vos analyses pour dégager une éventuelle thématique ou problématique communes et des arguments pour l'étayer.

Sujet :

Les trois vidéos présentaient :

- Une masterclass d'orchestre pour jeunes étudiants pré professionnels dirigée par Seiji Ozawa.
- Une interprétation du trio formé par le percussionniste Keyvan Chemirani, le luthiste Thomas Dunford et le claveciniste Jean Rondeau, mêlant musiques orientales et baroques.
- Un groupe de jazz commençant par une œuvre classique au piano (Prélude Opus 28 N°4 de Chopin en mi mineur) qui enchaîne sur une improvisation jazz.